

# SOMMAIRE DU RAPPORT DE RECHERCHE



## L'INTÉRÊT ET L'ENGAGEMENT SYNDICAL DES TRAVAILLEUSES DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

RECHERCHE FAITE PAR  
FEMMES REGROUPÉES EN OPTIONS NON TRADITIONNELLES  
EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE AUX COLLECTIVITÉS DE L'UQAM

**NOUS REMERCIONS TOUTES LES PERSONNES ET ORGANISATIONS  
AYANT COLLABORÉ À CETTE RECHERCHE :**

Femmes Regroupées En Options Non Traditionnelles, CSD Construction, CSN-Construction, Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International), FTQ-Construction, Syndicat québécois de la construction. La recherche a été réalisée en collaboration avec le Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal. Enfin, nous remercions les femmes syndiquées du milieu de la construction qui ont accepté de participer à cette étude.

**Composition du comité d'encadrement :**

***Femmes Regroupées En Options Non Traditionnelles***

Hélène Vachon, Présidente

Valérie Bell, Vice-présidente

Michèle Dupuis, Coordinatrice

***Université du Québec à Montréal***

Nathalie Houlfort, Ph.D, Professeure, Département de psychologie, UQAM et Directrice, Laboratoire de recherche sur le comportement organisationnel (LRCO)

François-Albert Laurent, B. Sc., Candidat, Ph. D., Assistant de recherche, LRCO

Stéphany Squires, Étudiante, B. Sc, en psychologie, UQAM

***Service aux collectivités de l'UQAM***

Martine Blanc, Agente de développement

**Comité des partenaires syndicaux :**

***CSN-Construction***

Aldo Miguel Paolinelli, Président (2009-2013)

Louis-Serge Houle, Coordinateur de l'équipe des salariés

***FTQ-Construction***

Pierre Roy, Responsable des opérations

Serge Dupuis, Responsable de la formation professionnelle et de la sécurité du revenu

***Syndicat québécois de la construction***

Annie Robineau, Coordinatrice aux communications

***CSD Construction***

Patrick Daigneault, Président

Sylvie Dumais, Conseillère syndicale

***Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International)***

Françine Legault, Responsable de l'éducation syndicale et des communications

# SOMMAIRE EXÉCUTIF

---

L'une des recommandations du rapport *Construire avec Elles* réalisée en 2008 en partenariat avec l'organisme Femmes Regroupées En Options Non Traditionnelles (FRONT), visait à « accroître la représentation des femmes aux postes de déléguées syndicales dans le domaine de la construction » (Quirion et Danvoye, 2008, p.102) et ainsi, à contribuer à l'intégration et au maintien en emploi des femmes œuvrant dans ce milieu.

À la demande de FRONT, une nouvelle recherche a donc été démarrée dans le but de mieux comprendre pourquoi les femmes syndiquées du milieu de la construction s'impliquent peu ou pas au sein de leurs instances syndicales.

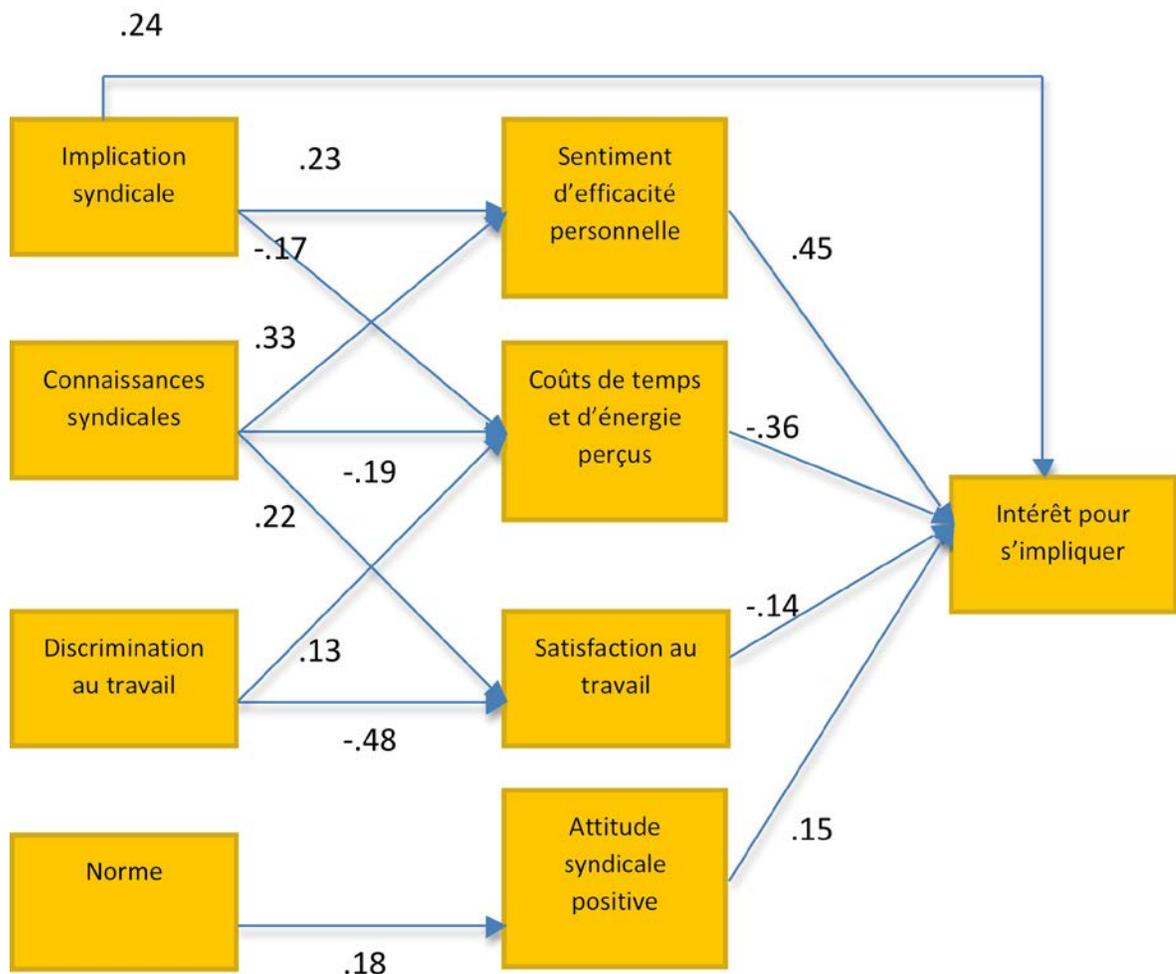
L'éclairage apporté par cette recherche sur la sous-représentation des femmes aux postes électifs des syndicats de la construction et sur une apparence du peu d'intérêt qu'elles y portent, vise donc à développer des actions concrètes en vue d'augmenter la représentation des femmes aux postes électifs ainsi que leur intérêt envers la vie syndicale de leur secteur d'emploi.

Dans un premier temps, un volet quantitatif par questionnaire fut réalisé, suivi d'un volet qualitatif par groupes de discussion et entretiens individuels. Les détails de la méthodologie sont présentés dans le rapport.

Les résultats obtenus montrent que peu de femmes sont actuellement impliquées dans leurs instances syndicales. En fait, plus de 82 % indiquent ne pas être du tout impliquées. L'implication dont il est ici question ne se limite pas aux postes électifs, mais fait référence à une implication beaucoup plus large, incluant la participation à divers comités, aux activités organisées par leur syndicat ainsi qu'aux assemblées générales ou réunions de leur syndicat. De plus, peu de femmes ont l'intention de s'impliquer davantage.

Les facteurs directs influençant cette sous-représentation sont :

1. **Sentiment d'efficacité personnelle syndicale** - les femmes non impliquées rapportent avoir peu confiance en leurs habiletés et compétences pour occuper un poste syndical ou participer à la vie syndicale;
2. **Coûts de temps et d'énergie perçus** - les femmes non impliquées rapportent qu'une implication syndicale représente un énorme investissement en temps et en énergie pouvant nuire à plusieurs de leurs sphères de vie (p. ex. parentale, conjugale, amicale, etc.), qui sont déjà difficiles à concilier;
3. **Satisfaction au travail** - les travailleuses satisfaites au travail ne perçoivent pas l'utilité et ne ressentent pas le besoin de s'investir syndicalement et n'expriment aucun intérêt, voir même, expriment une réticence à s'impliquer syndicalement;



4.

5. **Attitudes syndicales positives** - les attitudes positives entretenues envers les syndicats (par exemple être fière du mouvement syndical au Québec, être consciente des gains obtenus grâce aux syndicats) ont un impact positif sur l'intérêt pour une implication syndicale;
6. **Implication syndicale** - L'implication vient en s'impliquant.

En plus de ces influences directes, la recherche nous permet d'identifier d'importants facteurs indirects :

1. **Implication syndicale**
2. **Connaissances syndicales** – ces connaissances ont un impact positif sur le sentiment d'efficacité personnelle syndicale et sur la satisfaction au travail, et négatif sur la perception de l'ampleur des investissements en énergie et en temps d'une implication;
3. **Discrimination au travail** - plus une femme perçoit de la discrimination dans son emploi, plus elle est insatisfaite au travail, ce qui en retour augmente son désir à s'impliquer syndicalement pour aider à changer la situation. Cependant, les résultats suggèrent que faire face à la discrimination est coûteux en termes de temps et d'énergie. Il est important de noter la présence de **discrimination au sein même des syndicats** prenant la forme de *plafond de verre* et d'instrumentalisation de leur implication, nuisant à l'entrée, au maintien et au cheminement des femmes au sein des instances syndicales ;
4. **Norme** - La perception des attitudes pro-syndicales de l'entourage affecte indirectement l'intérêt pour l'implication syndicale par son influence positive sur les attitudes pro-syndicales personnelles entretenues par les femmes.

Les résultats obtenus confirment les éléments déjà identifiés dans la littérature. En ce sens, les femmes syndiquées du milieu de la construction ne diffèrent pas des femmes syndiquées issues d'autres secteurs d'emploi. Toutefois, notre recherche va un pas plus loin en identifiant l'importance relative de chacun des facteurs d'influence.

Suite à ces résultats, diverses recommandations sont formulées afin d'accroître la représentation des femmes aux postes électifs ainsi que leur intérêt envers la vie syndicale de leur secteur d'emploi :

- 1. Améliorer / augmenter l'éducation syndicale .***
- 2. Offrir une meilleure formation au rôle syndical par différents moyens (mentorat, formation, etc.).***
- 3. Mettre en place des conditions facilitantes.***
- 4. Instaurer des actions positives .***
- 5. Améliorer la visibilité et le pouvoir des comités femmes.***

